

ECHALLENS

Les cinq jardiniers communaux jouent la carte «nature»

Dominique Mivelaz et les quatre autres employés du secteur espaces verts d'Echallens embellissent le village, tout en privilégiant les méthodes de travail les plus écologiques.

Tout au long de l'année, les cinq employés du secteur des espaces verts d'Echallens embellissent la capitale du Gros-de-Vaud. Ils plantent, taillent, désherbent ou transplantent pour que les habitants de la région et les visiteurs bénéficient d'un décor végétal soigné. Mais si la tradition des géraniums sur les fontaines reste vivace, leur métier est en constante évolution, notamment pour intégrer des méthodes de travail plus écologiques.

Employé de la commune depuis plus de vingt ans et responsable du secteur, Dominique Mivelaz présente les domaines dans lesquels les habitudes évoluent.

Le désherbage

Le but final est d'abandonner tout usage d'herbicides. La loi en restreint d'ailleurs sévèrement l'utilisation pour les collectivités publiques depuis une dizaine d'années. «Une situation un peu paradoxale, lorsque l'on voit certains privés déverser chaque année sur leurs parcelles des litres de Round-up (ndlr: le plus réputé et le plus puissant des désherbants)», observe Dominique Mivelaz.

Désherber à la main implique plus de main-d'œuvre, mais aussi un changement de mentalités. «Nous devons tous apprendre à tolérer l'imperfection. Je constate que les nouvelles générations sont plus tolérantes que les anciennes, qui avaient l'habitude du propre en ordre». Il est donc aussi important d'adapter l'intensité du désherbage aux lieux.

Les cimetières ou les terrains de foot doivent par exemple être beaucoup mieux désherbés que les abords de bâtiments communaux.

«Au collège des Trois-Sapins, nous avons totalement stoppé le traitement herbicide des pavés, explique le responsable du secteur. Nous nous sommes aperçus que si quelques herbes poussent durant l'été, le retour des élèves et donc du piétinement fait rapidement tout disparaître. De la même manière, un bon balayage élimine le substrat dans lequel les mauvaises herbes pourraient s'installer».

L'entretien des prairies et gazons

«Comme pour le désherbage, nous appliquons pour les prairies et gazons les règles de l'entretien différencié. Cela signifie que l'on adapte l'entretien en fonction du lieu: quinze tontes par année, ça va pour la place de la Gare, mais les talus vivent très bien avec seulement deux fauches».

Depuis cinq ou six ans, les pelouses des collèges des Trois-Sapins et de Court-Champ sont également tondues avec la technique du «mulching», dont le principe consiste à laisser sur place les déchets de tonte. Avec moins de tonte et pas d'évacuation des déchets, l'entretien différencié fait gagner des heures de main-d'œuvre, au contraire du désherbage manuel.

Dans les endroits peu utilisés, les gazons peuvent aussi être remplacés par des prairies fleuries. «Nous venons de planter notre première, d'une surface de 300 m², devant les bâtiments scolaires situés au bord de la route de Cossonay», annonce Dominique Mivelaz. Il faut deux à trois années aux prairies fleuries pour se mettre en place. Elles offrent évidemment une plus grande biodiversité, mais demandent aussi moins d'entretien.

Moins de tontes et peu ou pas d'apport d'engrais. En effet, dans un sol pauvre, les graminées se développent moins bien et laissent donc plus de place aux fleurs.



Les cinq employés du secteur espaces verts de la commune d'Echallens, de gauche à droite: Charles-André Mivelaz, Jérémy Robyr, Etienne Bouchat-Favre, Florent Emery et Dominique Mivelaz.

Le choix des plantes

Pour le choix de plantes, l'écologie rejoint l'économie. «Il y a bien longtemps que nous avons compris qu'il était plus intéressant de cultiver nos propres plantes à partir de semis, plutôt que d'en acheter des prêtes à planter, qui ont fait deux jours de camion», constate le responsable du secteur espaces verts d'Echallens. La nouvelle serre construite cet hiver à la sortie du village en direction de Goumoens-la-Ville permet notamment de développer ces cultures. Sa bonne isolation a permis de diminuer les frais de chauffage, mais aussi de gagner trois semaines sur le développement des jeunes plantes.

Le choix de plantes vivaces (ndlr: qui repoussent chaque année) à la place des plantes annuelles permet aussi de diminuer l'entretien tout en améliorant l'intérêt écologique. Les alentours du nouveau giratoire

à la sortie nord du village sont un bel exemple de ce qu'il est possible de faire dans ce domaine.

La terre et l'eau

En matière de substrat, le secteur des espaces verts d'Echallens n'utilise plus de tourbe. «Nous travaillons avec du terreau recyclé suisse. Il vient d'Aarberg et se compose de terre issue du lavage des betteraves, mélangée avec du compost local». Les 200 m³ de déchets végétaux produits chaque année par le secteur sont aussi transformés en compost chez un agriculteur de la région.

La gestion de l'eau est aussi un objet d'attention. Les arrosages par jets sont progressivement remplacés quand c'est possible par des goutte-à-goutte, qui diminuent nettement les pertes par évaporation. La nouvelle serre permet aussi de récupérer l'eau des toits pour des arrosages futurs. MS



Dominique Mivelaz a volontairement choisi des plantes vivaces pour aménager les alentours du nouveau giratoire à la sortie nord du village.

Toute une carrière à Echallens

Le parcours professionnel de Dominique Mivelaz est assez atypique. Né à Echallens, le futur chef du secteur des espaces verts a appris le métier d'horticulteur. Mais c'est lui qui a proposé au municipal de l'époque Michel Maccaud de créer un secteur espaces verts à Echallens. «J'ai commencé seul avec des géraniums à mettre sur trois fontaines, se souvient-il amusé.

Heureusement, mon engagement a coïncidé avec le projet de réaménagement de la place de la Gare et l'interdiction à la circulation de la place de l'Hôtel-de-Ville». Le service s'est donc développé en même temps que le village et compte aujourd'hui cinq employés dont trois apprentis.

L'entretien différencié et les méthodes de travail écologiques ne sont pas nouveaux pour Dominique Mivelaz: «Il existe des directives en matière d'utilisation de produits chimiques depuis de nombreuses années. On a commencé à parler de tout cela dans les années huitante, alors que je faisais ma maîtrise fédérale». Mais le sujet a toujours intéressé ce passionné, qui a régulièrement changé – en mieux – ses habitudes professionnelles. Dans ce contexte, il ne pouvait voir que d'un bon œil la création d'un Agenda 21 à Echallens. «Ça va accélérer le processus», se réjouit Dominique Mivelaz.



La pelouse devant les bâtiments scolaires situés au bord de la route de Cossonay deviendra la première prairie fleurie de la commune.